



## Communiqué de presse

Luxembourg, le 2 février 2023

### Les auditeurs se demandent si la politique de cohésion est le bon outil pour répondre à une crise

- *L'UE a joué la carte de la flexibilité en permettant d'utiliser à d'autres fins les fonds de cohésion non dépensés*
- *Une enveloppe de 50,4 milliards d'euros est venue s'ajouter aux fonds de cohésion déjà alloués*
- *Recourir à la politique de cohésion pour réagir à une crise risque de l'éloigner de son principal objectif stratégique*

L'Union européenne a rapidement adapté ses règles afin de donner aux États membres davantage de flexibilité dans l'utilisation des fonds de cohésion pour répondre à la pandémie de COVID-19. Elle a également dégagé de nouvelles ressources importantes pour financer des investissements supplémentaires. Mais ces mesures ont également accru la pression sur les 27 pour qu'ils dépensent vite et bien l'argent de l'Europe, conclut un nouveau rapport de la Cour des comptes européenne. Les auditeurs notent également que le recours récurrent à la politique de cohésion pour répondre aux crises risque de la détourner de son principal objectif stratégique, à savoir réduire l'écart entre les niveaux de développement des différentes régions.

Dès le début de 2020, l'Union européenne a pris tout un train de mesures afin de relever les défis posés par la pandémie de COVID-19. La politique de cohésion a joué un rôle dans cette riposte au travers de trois actes législatifs qui ont rapidement modifié les règles de la période de programmation 2014-2020. Moins de deux mois après le début de la pandémie en Europe, l'UE a pris des mesures législatives pour mobiliser les fonds non dépensés par l'intermédiaire des deux initiatives d'investissement en réaction au coronavirus CRII et CRII+. Et en moins d'un an, elle a adopté l'initiative de soutien à la reprise en faveur de la cohésion et des territoires de l'Europe (REACT-EU), un instrument d'action à court et moyen terme pour remédier aux conséquences de la crise et favoriser la relance.

L'objectif de ce communiqué de presse est de présenter les principaux messages du rapport spécial adopté par la Cour des comptes européenne. Celui-ci est disponible dans son intégralité sur le site [eca.europa.eu](https://eca.europa.eu).

## ECA Press

12, rue Alcide De Gasperi – L-1615 Luxembourg

E: [press@eca.europa.eu](mailto:press@eca.europa.eu) @EUAuditors [eca.europa.eu](https://eca.europa.eu)

*«La réaction de l'UE a facilité l'utilisation des fonds de cohésion pour aider les États membres à faire face au chaos économique provoqué par la pandémie, même si certaines difficultés préexistantes ont pu ainsi être exacerbées», a déclaré Iliana Ivanova, la Membre de la Cour responsable de l'audit. «Il reste toutefois à déterminer si la politique de cohésion de l'UE est le bon outil budgétaire pour réagir à une crise.»*

Les deux initiatives d'investissement en réaction au coronavirus ont donné lieu à des adaptations ciblées de certaines règles de la politique de cohésion, qui se sont traduites par une liquidité, une flexibilité et une simplification accrues. REACT-EU a quant à elle apporté une enveloppe supplémentaire de 50,4 milliards d'euros (dont plus de la moitié pour l'Espagne et l'Italie), montant que les pays concernés peuvent dépenser à leur discrétion, mais dans un délai très court (d'ici fin 2023). Par conséquent, REACT-EU a fait office de «financement transitoire» entre 2021 et 2023, entraînant d'importants retards lors du lancement des programmes de la politique de cohésion pour la période 2021-2027. Les auditeurs s'inquiètent également de voir REACT-EU ajouter un risque d'emballement aux difficultés récurrentes à absorber les fonds européens, les États membres pouvant chercher à dépenser l'argent disponible avant la fin de la période, sans forcément songer à l'utiliser de manière optimale.

L'assouplissement des règles en matière de transferts a entraîné des mouvements: 35 milliards d'euros au 31 décembre 2021. Les auditeurs ont constaté des déplacements de fonds entre les différents domaines d'investissement, essentiellement vers les soins de santé (+80 %) et le soutien aux entreprises (+16 %), tandis que les secteurs des technologies de l'information et de la communication, de l'énergie et de l'environnement, de l'inclusion, ainsi que de la recherche et de l'innovation ont enregistré un recul. Les fonds sont également allés vers les régions les plus développées ou en transition (+1,8 milliard d'euros). Les auditeurs relèvent aussi que, bien que REACT-EU soit censée contribuer à des objectifs climatiques à hauteur de 25 % de sa dotation financière, il est peu probable que cette ambition soit réalisée.

La politique de cohésion a souvent été utilisée pour apporter des réponses à court terme aux crises, certaines modifications effectuées à cette fin faisant désormais partie des caractéristiques établies de cette politique. Selon les auditeurs, l'impact à long terme de cette utilisation n'a toutefois jamais été évalué de manière formelle. Les nouvelles règles applicables à la politique de cohésion 2021-2027, qui s'appuient largement sur les assouplissements récemment introduits, permettront d'utiliser plus facilement les fonds de cohésion pour réagir à des événements imprévus. Pour les auditeurs, le recours récurrent à la politique de cohésion en réaction à une crise risque d'avoir une incidence sur son principal objectif stratégique, à savoir réduire les disparités entre les régions européennes.

### **Informations générales**

La politique de cohésion est l'un des principaux domaines d'action couverts par le budget de l'UE. Sa dotation était de 355 milliards d'euros pour la période 2014-2020. Elle vise en premier lieu à renforcer la cohésion économique, sociale et territoriale entre les régions.

Le rapport spécial 02/2023 intitulé «Adaptation des règles de la politique de cohésion en réaction à la pandémie de COVID-19 – Flexibilité accrue dans l'usage des fonds, mais nécessité d'une réflexion sur l'utilisation de la politique de cohésion comme instrument de réponse aux crises» est disponible sur le [site internet de la Cour](#).

Ce rapport d'audit fait suite à deux avis de la Cour sur les initiatives [CRII+](#) et [REACT-EU](#), ainsi qu'à un document d'analyse sur les [risques, défis et occasions à saisir dans le cadre de la riposte économique apportée par l'UE à la crise de la COVID-19](#). Il s'appuie également sur un rapport spécial récent consacré au [financement fondé sur la performance dans le cadre de la politique de cohésion](#) et sur une analyse comparative, elle aussi publiée il y a peu, relative au [financement octroyé par l'UE au titre de la politique de cohésion et de la facilité pour la reprise et la résilience](#).

### Contact presse

Service de presse de la Cour: [press@eca.europa.eu](mailto:press@eca.europa.eu)

- Vincent Bourgeois: [vincent.bourgeois@eca.europa.eu](mailto:vincent.bourgeois@eca.europa.eu) - M: (+352) 691 551 502
- Damijan Fišer: [damijan.fiser@eca.europa.eu](mailto:damijan.fiser@eca.europa.eu) – M: (+352) 621 552 224
- Claudia Spiti: [claudia.spiti@eca.europa.eu](mailto:claudia.spiti@eca.europa.eu) – M: (+352) 691 553 547